

Sudcam à Votre Rencontre !

**Cher(e)s
Collègues,**

Nous venons à votre rencontre pour vous présenter notre syndicat SUDCAM qui fait parti des trois syndicats représentatifs au niveau national en mesure de négocier à la FNCA

SUDCAM est reconnu comme un partenaire par les directions, les syndicats et les salariés tant au niveau national que local.

Nos valeurs :

Unité et d'indépendance : Nos élus ne dépendent d'aucun parti politique.

Démocratie : Les décisions sont prises localement et les adhérents sont les acteurs du fonctionnement du syndicat.

Solidarité : Nous défendons toutes les catégories d'emplois et nous ne sommes pas catégoriel.

**Nous
reconnaitre :**



Sudcam c'est :

Le premier syndicat dans de nombreuses caisses régionales (Normandie, Finistère, Lorraine, Provence Côte d'Azur, Martinique, Guyane, Guadeloupe, Val de France, Autrement Solidaires SUDCAM dans la CSE du LCL de l'ouest)

En 2023, SUDCAM conforte son développement au niveau des caisses régionales et du groupe Crédit Agricole grâce aux militants, aux adhérents et aux salariés qui sont de plus en plus nombreux à nous accorder leur confiance.

Retrouvez-nous sur LinkedIn et Facebook "Syndicat SUDCAM"



Notre site Internet :



Sudicalise toi aussi !

Qu'a fait Sudcam ?

Signature de l'accord national sur les salaire 2024 ou nous avons joué un rôle central au sein de l'intersyndical. Résultat : Une augmentation pérenne de 1500€ pour l'ensemble des salariés.

Accord de revalorisation salariale en Janvier 2023 de 3.5% + 1200 euros de prime PPV

Signature de l'accord sur les périodes d'essai : Diminution de 6 mois à 3 mois pour les emplois PCE 4 à PCE 9 et Diminution de 9 mois à 6 mois pour les PCE 10 et +

Making a Difference

SUDCAM a également obtenu des avancées dans les caisses régionales ou nous sommes leader comme :

- La mise en place de la « pointeuse » en agence permettant aux salariés la récupération ou le paiement des heures supplémentaires.
- La mise en place d'un accord de départ anticipé à la retraite qui permet de partir 3 ans avant la date légale avec 75% du salaire, une chance pour les seniors, et une opportunité de promotion, pour les autres salariés.

Sans oublier...

La Revalorisation des Congés Spéciaux En effet, les personnes PACSES ont les mêmes droits que les mariés en termes de congés. Plusieurs congés spéciaux ont également été revus à la hausse.

Nous avons demandé également que la législation en termes de droit d'absence lié aux examens médicaux concernant la PMA ou la grossesse soit intégrée dans l'accord. Ces absences sont sans perte de salaire et sans conséquence sur les congés.

Envie de nous rejoindre, de créer votre syndicat SUDCAM ?

Pour le Crédit Agricole, appelez Jean Yves Salvat (06.81.70.17.38) ou Geoffrey VIZOT (06.14.05.93.14) . Pour le LCL, appelez Thierry Cornu (0664984524) .

